



## **CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le 20 juin 2018 à 18 H 30 à la salle de conférence de  
L'Espace François MITTERRAND**

### **ORDRE DU JOUR**

- \* Désignation du secrétaire de séance.
- \* Approbation du procès-verbal du 31 mai 2018.
- \* Décisions du Maire.

- Point 01 : Motion de soutien à l'union régionale des associations des maires, des présidents d'intercommunalité et des élus locaux d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (URAMO) dénonçant la désertification médicale.**
- Point 02 : Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien pour la restauration de la statue de la vierge à l'enfant.**
- Point 03 : Bourse allouée aux jeunes diplômés pour l'année 2018.**
- Point 04 : Décisions Modificatives – Budget Principal.**
- Point 05 : Décisions Modificatives – Assainissement.**
- Point 06 : Produits irrécouvrables – Budget Principal.**
- Point 07 : Nouvelle dénomination d'une voie communale, actuellement sans nom, qui rejoint la rue Joseph Antoine Méyère à la rue Ambroise Paré – rue des Oliviers.**
- Point 08 : Retrait de la délibération en date du 17 octobre 2017 relative à la cession d'une parcelle communale lieu-dit «Treysson» section CB 260.**
- Point 09 : Renouvellement de la convention portant occupation temporaire de la cafétéria de Lascours.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Laudun-L'Ardoise, le 14 juin 2018

Le Maire,  
Yves CAZORLA